

Les partenaires sociaux au service de l'emploi et de la formation

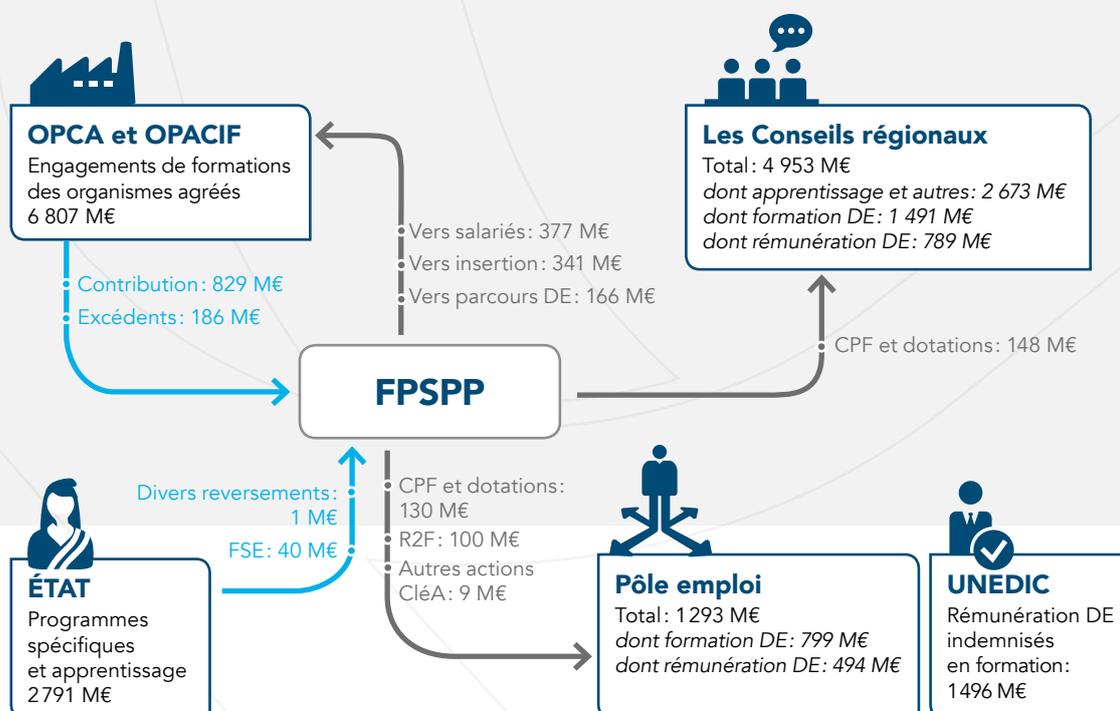
Cette synthèse de la 2^e édition du Rapport au Parlement du FPSPP présente une sélection de chiffres clés et d'actions menées par les partenaires sociaux en faveur de l'emploi et de la formation. Le FPSPP dresse un panorama complet et une évaluation de ses actions et expérimentations.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES POUR L'EMPLOI

Les fonds gérés par le FPSPP représentent environ 1/6^e des dépenses totales consacrées en France à la formation continue. Au travers d'une gestion rigoureuse, le FPSPP analyse et évalue, à partir de méthodes éprouvées et en

permanence, l'efficacité et la qualité de ses actions. Le FPSPP a financé la formation de près de 360 000 salariés, près de 65 000 parcours d'insertion et plus de 115 000 formations pour les demandeurs d'emploi.

La place du FPSPP au sein des dépenses de formations



Ce schéma illustre les circuits entre FPSPP et les principaux financeurs finaux de la formation professionnelle, ainsi que les poids relatifs entre ces acteurs. Il ne trace que les dépenses de formations intermédiées. (cf. page 28 du rapport au Parlement/Édition 2018).

UNE DYNAMIQUE DES ENGAGEMENTS FINANCIERS : PRÈS DE 530 000 PERSONNES FINANÇÉES OU CO FINANÇÉES

Nous finançons des actions de formation à destination des entreprises et de leurs salariés, mais aussi des actions pour une meilleure insertion dans l'emploi et pour favoriser les transitions professionnelles des demandeurs d'emploi.

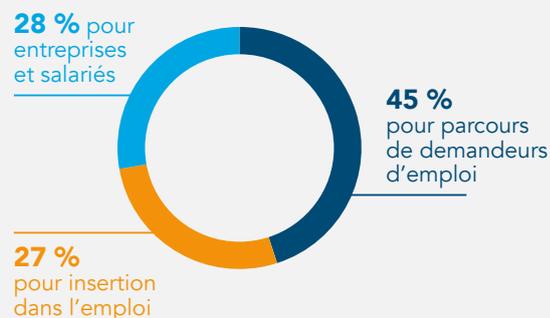
Au total, en 2016, le FPSPP a financé la formation de plus d'un demi-million d'actifs. **160 000 personnes ont accédé à une certification et 120 000 personnes à un emploi.**

Engagements financiers du FPSPP en 2016 :
1,29 Md€
dont 692 M€ pour les demandeurs d'emploi

RÉPARTITION
par public bénéficiaire
(parcours financés par le FPSPP)



RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS FINANCIERS DU FPSPP
par type de public



DES DISPOSITIFS ÉVOLUTIFS ET ADAPTÉS AUX NOUVEAUX BESOINS DES ACTIFS ET DES ENTREPRISES

L'investissement du FPSPP se concrétise au travers de dispositifs efficaces pour soutenir les parcours professionnels et le retour à l'emploi. Suite à la loi du 5 mars 2014, nous avons appuyé le déploiement d'un droit à l'accompagnement avec le Conseil en évolution professionnelle (CEP) et une

dynamique de parcours avec le Compte personnel de formation (CPF). La création de CléA et le financement de la formation de salariés dans le cadre du dispositif Mutations Économiques démontrent que nous avons su répondre rapidement à une économie en pleine transformation.

Le CPF : une montée en puissance

Salariés

Le FPSPP soutient le CPF des salariés via le financement des heures mobilisées dans le cadre d'un Congé individuel de formation. Il est intervenu, par ce biais, pour 28 % des bénéficiaires d'un CIF-CDI (soit près de 9 000 salariés).

Demandeurs d'emploi

Le FPSPP a financé 28 % des 206 200 demandeurs d'emploi qui ont mobilisé des heures de leur CPF.

LE CPF, EN 2017

278 000

salariés ont mobilisé leur CPF grâce aux OPCA et OPACIF

LE CEP, EN 2017

600 000

personnes
accompagnées
et conseillées

Le CEP : près de 600 000 personnes accompagnées et conseillées dans leur évolution professionnelle en 2017 par les OPACIF et les FONGECIF

Véritable avancée sociale, le CEP crée un droit pour tout actif à être accompagné et conseillé tout au long de sa vie professionnelle.

2017 - CEP délivré par les OPACIF et FONGECIF
Niveau 1 : **488 000 personnes**
Niveaux 2 & 3 : **100 000 personnes**

CléA – 1^{er} certificat de connaissances et compétences professionnelles : un tremplin vers la qualification professionnelle

Une innovation des partenaires sociaux

Le certificat CléA s'adresse à tout actif pour faire reconnaître ses connaissances et ses compétences acquises.

En 2017, **28 000 évaluations préalables réalisées et plus de 14 000 personnes certifiées** en totalité ou en attente de passer devant un jury.

CléA, EN 2017

80%

des bénéficiaires
étaient demandeurs
d'emploi

MUTEKO, EN 2016

177 000

salariés ont eu leur
formation financée par
les partenaires sociaux
(OPCA, OPACIF, FPSPP)

L'appui aux mutations économiques et technologiques

Depuis 2013, les partenaires sociaux soutiennent le programme Mutations Economiques et Technologiques (MUTEKO). **En 4 ans, ils ont mobilisé plus de 360 M€** pour des formations dans le cadre de projets MUTEKO sur l'ensemble du territoire.

127 M€ ont été engagés par le FPSPP, en 2016, pour l'accompagnement des entreprises et leurs salariés dans la transformation de leur modèle économique et des compétences.

Les TPE et PME : + 27 % de bénéficiaires d'une formation financée entre 2014 et 2016

En 2016, **760 000 salariés de TPE ont bénéficié d'un soutien financier** d'un OPCA pour une formation. Le FPSPP est intervenu **pour 212 828 salariés**, soit **28 % du total**.

Depuis 2014, les engagements financiers des OPCA pour la formation des salariés des TPE se sont accrus progressivement : **+ 31 % en deux ans entre 2014 et 2016**.

EN 2016

1 650 300

salariés de TPE et PME
ont eu une formation
financée par l'OPCA
et le FPSPP

INNOVER, EXPÉRIMENTER POUR L'AVENIR

L'innovation et l'expérimentation sont indispensables pour répondre au mieux aux besoins et contraintes exprimés par les salariés et les demandeurs d'emploi.

Nous avons déployé un plan d'actions pour identifier de nouvelles pratiques, et expérimenté de nouvelles modalités de formation.

AFEST

Actions de Formation
en Situation de Travail

Cette expérimentation s'adresse en priorité aux employeurs de TPE-PME et à leurs salariés, souvent peu qualifiés. Depuis fin 2016, 11 OPCA ont expérimenté les AFEST dans le cadre de 20 projets et au sein d'environ 50 entreprises.

Expérimentations territoriales

25 projets
d'expérimentation dans les territoires sont actuellement financés à hauteur de 45 millions d'euros. Ils ont été sélectionnés pour leur dimension innovante.

Cycle de conférences

L'innovation pédagogique a été au cœur d'un cycle de conférences qui s'est conclu par un plan d'actions en 2017.

Innov'Trophées, édition 2017

98 projets ont été sélectionnés pour participer à la 1^{re} édition des Innov'Trophées. Les 5 lauréats et ces projets constituent un vivier d'innovations que les partenaires sociaux ambitionnent de développer

Ce document est une sélection de chiffres et ne reflète pas l'intégralité des actions et financements du FPSPP. Il ne dispense pas d'une lecture du Rapport au Parlement – édition 2018

Rapport consultable sur :
www.fpspp.org et
www.paritarisme-emploi-formation.fr



11, rue Scribe - 75009 Paris
Tél.: 01 81 69 01 40
Contact: presse@fpspp.org